

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0016701

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : H87 Société : AG1638

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BEN ABDALLAH LAHCEN

Date de naissance : 11/02/52

Adresse : IMM 240 APT 01 RUE ABIZARA

EL WAFI MOHAM MEDIA

Tél. : 0648201981 Total des frais engagés : 640,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. MEZIANE Mustapha
Chirurgien - Urologue
CLINIQUE LA SOURCE
Tél: 05 22 20 14 40 - Casablanca

Date de consultation : 21/04/2023

Nom et prénom du malade : BEN ABDALLAH LAHCEN Age : 71

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection urinaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 21/04/23

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Docteur MEZIANE EL MAHDI
Docteur MEZIANE MUSTAPHA
Docteur MEZIANE ANAS
Docteur MEZIANE AMINE

Chirurgiens Urologues

ORDONNANCE

Dr. MEZIANE Mustapha
Chirurgien Urologue
CLINIQUE LA SOURCE
Tél. 05 22 20 14 40 - Casablanca

Mr. BEN ABDALLAH LAHCEN

جراحة المسالك البولية التناسلية

UROLOGIE

endo-urologie العلاج المنظاري
lithotritie تفتيت الحصى

الجراحة العامة والمنظارية

PSA

CHIRURGIE GENERALE
COELIO-CHIRURGIE

جراحة الأطفال

CHIRURGIE PEDIATRIQUE

جراحة النساء

CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE

الإعاش وجميع

الإختصاصات الطبية

REANIMATION ET TOUTES
SPECIALITES MEDICALES

مركز تفتيت الحصى

CENTRE DE LITHOTRIPSIE
EXTRACORPORELLE

مركز الفحص بالأشعة

CENTRE DE RADIOLOGIE

SCANNER
RADIOLOGIE STANDARD

Dr. MEZIANE Mustapha
Chirurgien Urologue
CLINIQUE LA SOURCE
Tél. 05 22 20 14 40 - Casablanca



مختبر رافعي للتحليلات الطبية

LABORATOIRE RAFEI D'ANALYSES MEDICALES

281, Bd. Monastir, Derb Chabab El Alia Mohammedia - Tél.: 05 23 30 01 01 - Fax : 05 23 30 14 16 / 05 23 30 14 14
Gsm : 06 61 14 68 93 / 06 58 10 57 85 - E-mail : laborafei@gmail.com

Dr Rafei Abderrahman

Médecin spécialiste en
Biologie Médicale

الدكتور رافعي عبد الرحمان
طبيب اختصاصي في
التحليلات الطبية

Mohammedia le : 25/04/23

Prélèvement du : 25/04/23

Prélèvement effectué à 08:36

Monsieur BENABDALLAH LAHCEN

Référence : 23532820

Page : 1

Compte rendu d'analyses

MARQUEURS

Normales

Dosage du P.S.A. Total ----- : 0,33 ng/ml
(Tech chimiluminescence cobase 411)

Valeurs usuelles

| | |
|-------------|---------------|
| < 40 ans | : 0,21 à 1,72 |
| 40 à 49 ans | : 0,27 à 2,19 |
| 50 à 59 ans | : 0,27 à 3,42 |
| 60 à 69 ans | : 0,22 à 6,16 |
| > 69 ans | : 0,21 à 6,77 |

Dr A. RAFEI
Médecin Biologiste

LABORATOIRE RAFEI D'ANALYSES MEDICALES

Dr RAFEI Abderrahman
N° 281, Bd. Monastir, Derb Chabab El Alia

MOHAMMEDIA
Patente 39358730 IF(IGR) 55042955 CNSS 6627791
ICE 00178150900005 INP 093001972
Tél : 023 30 01 01 / 066 14 91 46

Fax : 023 30 14 14

Médecin Spécialiste
En Biologie Médicale

Mohammedia le 25 avril 2023

Monsieur BENABDALLAH LAHCEN

| | |
|------------------|-------------------------|
| FACTURE N° | 19712 |
| Analyses : | |
| PSA totale ----- | B 300 Total : B 300 |
| Prélèvements : | |
| Sang----- | Pc 1,5 |
| TOTAL DOSSIER | |
| 340,00 DH | |

Arrêtée la présente facture à la somme de :
Trois Cent Quarante Dirhams

LABORATOIRES RAFEI
Des Analyses Médicales
N° 281, Bd Monastir Mohammedia
Tél 05 23 30 01 01 / Fax 05 23 30 14 14